

► Tour d'horizon sur la Ville !

Pour suivre l'évolution des travaux d'assainissement, de réfection de vos trottoirs ou des aménagements sécuritaires, voici un aperçu par secteur des chantiers effectués depuis la rentrée et ceux à venir durant l'hiver.

► Dans le Nord de la Ville

C'est bel et bien l'aménagement d'un parvis entre l'Hôtel de Ville et le nouveau Centre administratif qui occupe l'actualité du centre-ville en début d'année. Dans les quartiers Est, divers aménagements se poursuivent.

Nouvelle esplanade !



La Ville procède depuis le 9 janvier et pour une durée de trois à quatre mois au réaménagement de la voirie de la rue Edmond Champeaud, de la rue Rabelais et du Passage Draeger aux abords du Centre administratif.

Ce projet consiste à réaliser un parvis piétonnier entre le Centre administratif et l'Hôtel de Ville. Durant cette période, l'accès à la rue Champeaud s'effectue uniquement par la rue Gabriel Péri. Cette même rue Champeaud sera intégrée à terme au square de l'Hôtel de Ville. La rue Rabelais sera fermée par une borne automatique au niveau de la rue Edgar Quinet. L'arrière du square, sera également réaménagé. Pendant la durée des travaux, le stationnement et la circulation sont interdits rue Champeaud, rue Rabelais entre les rues Edgar Quinet ainsi que Passage Draeger.

Les accès piétons au Centre administratif, à l'Hôtel de Ville, aux écoles Rabelais et pour l'ensemble des riverains sont permanents et balisés.

Nettoyage moins bruyant

Une étude a été effectuée au cours du 2^{ème} semestre 2005 concernant le bruit des machines utilisées pour le nettoyage des rues et la recherche d'amé-

liorations dans ce domaine par le calfeutrage, le bridage des moteurs, l'emploi de balais mécaniques moins bruyants. Des essais acoustiques sont prévus prochainement afin de connaître le gain en décibels suite à ces aménagements.

Haut débit

Les travaux pour le passage de la fibre optique pour la boucle locale, en clair, le raccordement de tous les bâtiments publics au haut débit pour l'informatique et la téléphonie, s'achèveront avant le printemps.

Rues assainies, trottoirs refaits

La réhabilitation des ouvrages d'assainissement du passage Draeger, des rues du Colonel Gillon et Emile Boutroux sont terminés.

Une fois terminées les constructions d'immeubles, ZAC et autres extensions d'école, les trottoirs sont refaits. C'est le cas devant l'immeuble neuf avenue de la République entre la Cité Rondelet et le Monument aux morts et devant l'école maternelle Marcelin Berthelot. Le carrefour à feux tricolores rue du Colonel Gillon – Boulevard Romain Rolland a été mis aux normes en novembre et une traversée protégée créée pour les piétons.

Dans l'Est

A la demande des riverains, des horodateurs seront achetés par la Ville entre février et mars pour le passage en stationnement payant de l'avenue Aristide Briand dont les places de stationnement sont souvent occupées par des véhicu-

les-ventouses. Les travaux sur le réseau d'assainissement sont terminés dans les rues de la Vanne et Thalheimer, François Ory et Louis Lejeune.

Les trottoirs de l'immeuble neuf à l'angle des rues Danton et Barbès ont été refaits en fin d'année. Et il a été procédé à un contrôle de conformité des mâts d'éclairage dans les rues de Gentilly et François Ory.

EDF-gaz de France a enterré les réseaux de distribution, Villa Leblanc pour le plus grand plaisir des riverains



Réseaux aériens (avant travaux)



Réseaux souterrains (après travaux)

AU SUD ET À L'OUEST

Les trottoirs au droit de l'immeuble neuf de l'avenue de Verdun entre la rue Raymond et la rue Lafontaine ont été refaits. Quant aux trottoirs de la rue Molière côté pair entre l'immeuble neuf et la rue Auber, ils sont terminés.

Le trottoir côté impair de la rue Molière entre la Villa Henriette et la rue Hyppolite Mulin sera refait au printemps prochain.

Quant aux travaux d'assainissement de la rue Jules Guesde, ils sont en voie d'achèvement. ■

PÉRI-BROSSOLETTE

Le trottoir fortement dégradé de la rue Pasteur à l'angle de la rue du 11 novembre a été refait.

Des espaces dédiés au stationnement des deux-roues y ont été aménagés comme dans toute la ville. ■



JEAN JAURÈS

- La portion de trottoir de la rue Maurice Arnoux compris entre la garage municipal et la place Jean Jaurès a été refaite.
- Le chantier de réhabilitation du gymnase Maurice Arnoux devrait débuter au cours du 2^{ème} trimestre 2006. Tous les marchés ont été attribués sauf le gros oeuvre et le chauffage...
- Les entreprises chargées d'aménager les futurs ateliers municipaux sont en passe d'être désignées. Les travaux commenceraient alors en début d'année 2006 pour une durée de six mois. ■

► Quartier Haut-Mesnil Grand sud

La Ville va bientôt aménager ce qui sera d'ici un an la nouvelle structure petite enfance. Elle n'oublie pas de faciliter le quotidien de nos concitoyens par de nombreuses réfections.

Un espace multi-accueil d'ici 2007

Les marchés concernant l'aménagement du futur espace multi-accueil situé au sud de Montrouge, dans la ZAC Messier, ont été attribués. Le bâtiment en rez-de-chaussée d'un immeuble existe déjà. Les travaux d'aménagement devraient débuter au cours du 1^{er} trimestre 2006 avec à la clé une ouverture estimée en fin d'année 2006 voire en début d'année 2007. D'une superficie d'environ 350 m², cette nouvelle structure petite enfance aura une capacité d'accueil de trente enfants.

Maternelle Haut-Mesnil : l'extension suit son cours

La construction du hall extérieur est bien avancée. Pour que les demi-pensionnaires puissent déjeuner en toute quiétude, une cloison à la fois esthétique et acoustique a été montée pour séparer le hall intérieur et le réfectoire. Quant à la future zone d'extension principale située entre l'établissement et le collège Haut-Mesnil, elle est aussi en bonne voie. Dans la cour de récréation, de la résine perméable a

été posée au pied des arbres afin de mettre un terme aux chutes et aux projections de boue à ces endroits.

Sécuriser et faciliter le quotidien

Deux passages piétons surélevés ont été créés aux deux bouts de la rue Corneille afin de sécuriser le carrefour. Deux aménagements identiques remplaceront aussi les ralentisseurs des rues Roger Salengro et Jules Guesde.

La réfection de l'éclairage de la rue Molière entre les rues Hyppolite Mulin et Villa Henriette, est programmée pour le printemps prochain. La réhabilitation du réseau d'assainissement des rues Auber et Boileau se poursuivra jusqu'au printemps. Une rampe d'accès qualitative avec rebords en pierre pour les handicapés est prévue allée de la Vallière, dans la direction des jardins Messier en lieu et place de la rampe actuelle en bois.

Les trottoirs soulevés par les racines des arbres avenue Jean Jaurès entre la place des Etats-Unis et la place Jean Jaurès ont été réaménagés. ■

► Quartier Buffalo-Ferry

C'est bien entendu la poursuite des travaux à la piscine municipale qui préoccupe les riverains, les écoliers et les nageurs passionnés.

Piscine : réouverture à la rentrée 2006

Comme nous vous l'annoncions dans la précédente édition, la piscine municipale va finalement rester fermée le restant de l'année scolaire. Sa réouverture ne peut raisonnablement être envisagée qu'en septembre. En effet, après la démolition du carrelage et de la tête de bassin, sont apparues des difficultés techniques imprévues concernant la structure du grand bassin.

Un travail de fourmi

La réhabilitation du réseau d'assainissement de la rue Carvès s'achèvera au printemps. La réfection du trottoir rue Victor Basch (entre Logeais et Dormoy) a été réalisée en novembre. A été refait le trottoir de la rue d'Estienne d'Orves suite aux travaux d'EDF à l'angle de la N20. ■

► Maisons et balcons fleuris

L'édition 2005 du Concours des Maisons et Balcons fleuris organisée par la Municipalité avait une nouvelle fois mobilisé en nombre les Montrougiens. Motivés, ils ont proposé au jury de cet été des compositions florales de qualité et destinées aussi bien aux Montrougiens qu'aux visiteurs.

Une belle réception

Parmi 32 dossiers déposés, le jury a désigné ses lauréats 2005. Les 10 premiers ont été reçus à l'Hôtel de Ville pour la remise du diplôme de la Municipalité pour leur contribution à l'embellissement de la commune. Les trois premiers ont notamment reçu des bons d'achats. Après la visite de l'arboretum de Chèvreloup par les lauréats 2004 (lire ci-après), ces nouveaux lauréats seront invités à découvrir au printemps un autre parc.

Pensez dès maintenant à embellir vos balcons au printemps et à vous inscrire au concours 2006. Les inscriptions débutent comme d'habitude avec le marché aux fleurs d'avril.

Les lauréats 2005 : 1^{er} prix : Annie Dufruyt au 31 rue Boileau (3 baies et 2 fenêtres au 3^{ème} étage) - 2^{ème} prix : M.



Marais-Gaillard au 1^{er} étage droite du 23, rue Victor Hugo - 3^{ème} prix : M. Joumault au 7^{ème} étage du 1, allée de la Vallière (Au dessus de la société Barbier) - Du 4^{ème} au 10^{ème} prix : M. et Mme Quentin, M. Laignel, Mme Doussinet, M. et Mme Abrahams, Claudie Gacon, M. Garlot, Mme Covelli.

Concours 2004 : La balade des lauréats heureux

Les lauréats 2004 du Concours des Maisons et Balcons Fleuris aux anges ! La Ville de Montrouge leur avait offert une visite de l'arboretum de Chèvreloup qui regroupe d'importantes collections végétales vivantes dans trois principaux secteurs d'activités : arbres et arbustes de plein air, plantes tropicales et productions horticoles. Un circuit complété par un succulent déjeuner au "Potager du Roi", un restaurant réputé de Versailles.

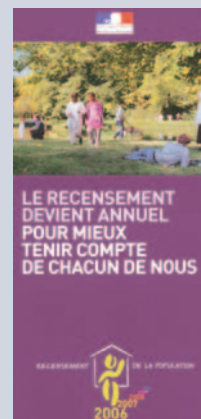


Plan Local d'Urbanisme : la parole donnée aux Montrougiens

Commerce, transports, urbanisation et environnement : la Ville de Montrouge a consulté fin novembre la population

afin de tirer parti de son expérience, de ses idées et propositions sur ces thèmes qui alimenteront la réflexion municipale sur le PLU. Le Plan Local d'Urbanisme est utile, entre autres, aux particuliers, qui y trouvent les règles de constructibilité et le droit des sols mais il est également un instrument de planification urbaine. Ces rencontres entre experts et la population ont été très fructueuses.

Prochainement, retrouvez les comptes rendus des 4 réunions et les différentes propositions des participants sur le www.ville-montrouge.fr.



LE RECENSEMENT ANNUEL DE LA POPULATION CONCERNE MONTROUGE

Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, le recensement se déroule désormais chaque année auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8% des logements. La collecte qui a débuté le 19 janvier 2006 se poursuit durant cinq semaines.

Les personnes devant être recensées en 2006 seront destinataires d'un courrier.

L'agent recenseur se présentera à leur domicile, muni d'une carte officielle portant sa photographie et d'un arrêté de nomination signé de Monsieur le Maire.

Les habitants n'ont donc pas à ouvrir leur porte à une personne qui ne serait pas porteuse de ces signes de reconnaissance.

PROPRIÉTAIRES ET COPROPRIÉTAIRES

La Chambre Syndicale des Propriétaires et Copropriétaires de Paris Ile de France (CSPC) vous reçoit et vous aide à régler tous vos problèmes de copropriété au mieux de vos intérêts sur le plan juridique, technique, comptable et administratif.

Permanences sans rendez vous à Issy les Moulineaux, du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h30 à 17h30, samedi de 9h à 12h au 21, rue Jean Pierre Timbaud 92130 Issy-les-Moulineaux.

Tél. 01 46 01 00 21

cspcidf@wanadoo.fr - www.cspc.asso.fr